

Gestionnaire de l' Agence Postale Communale

Synthèse de l'offre

Employeur :	COMMUNE DE CALVINET
Grade :	Adjoint administratif territorial
Référence :	O01517071694
Date de dépôt de l'offre :	12/07/2017
Type d'emploi :	Emploi Temporaire
Temps de travail :	Non Complet
Durée :	15h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	14/08/2017
Date limite de candidature :	10/09/2017

Lieu de travail

Département du lieu de travail :	Cantal
Lieu de travail :	LE BOURG 15340 CALVINET

Détails de l'offre

Emploi fonctionnel :	Non
Grade(s) :	Adjoint administratif territorial
Famille de métier :	Affaires générales
Métier(s) :	Chargée / Chargé d'accueil

Descriptif de l'emploi :

LA COMMUNE DE CALVINET (CANTAL) - Recrute Un(e) Gestionnaire d'Agence Postale Communale (H / F) A temps non complet - 15/35ème Adjoint administratif territorial (cat. C) EMPLOI TEMPORAIRE pour la période du 14/08/2017 au 02/09/2017
Description : Par voie contractuelle - CDD Du 14/08/2017 au 02/09/2017 inclus.

Profil demandé :

- Expérience souhaitée sur un poste similaire
- Bonnes connaissances de la comptabilité de l'informatique
- Savoir communiquer et avoir une bonne capacité d'écoute,

- Qualités relationnelles
- Sens du service public (déontologie et discrétion)

Mission :

- Gestion de l'agence postale communale

Contact et informations complémentaires : Jours et Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 12h00
Rémunération statutaire Adresser candidature (CV + lettre de motivation + photo) à : Monsieur le Maire Mairie Rue de la châtaigneraie 15340 CALVINET

Téléphone : 04 71 49 94 32

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.